

CEE : pour qui ?

- **Tous les maitres d'ouvrage et tous types de bâtiments :**
 - Locataires,
 - Propriétaires (occupant ou bailleur),
 - Résidentiel (principale et secondaire),
 - bureaux,
 - Entreprises,
 - Associations,
 - SCl,
 - Bâtiments publics,
 - Etc.

CEE : la démarche

- 1. Créer un compte** sur un ou plusieurs sites de distributeurs CEE **avant ou jusqu'à 14 jours après la signature du devis**
- 2. Suivre la démarche indiquée par l'organisme partenaire** (envoi devis (ou non) signé (ou non)).
- 3. Réaliser le dossier final disponible sur le compte créé**
 - Dans un délai d'1 an qui suit la date de facture acquittée.
 - Attestation sur l'honneur (AH) originale (signatures).
 - AH sans rature.
 - AH datée postérieurement à la facture.
- 4. Envoyer le dossier (papier ou numérique)** (paiement dans les 3 mois).

CEE : les montants indicatifs pour 2023

Type de travaux	Offres standards (fournisseurs et autres)		Métropole du Grand Nancy	
	Électricité	Combustible	Électricité	Combustible
volet isolant	3 à 4,5 €/ u.	-	-	-
Fenêtre	30 à 40 €/ u.	35 à 65 €/ u.	-	-
Isolation toit	7 à 13 €/m ²	-	11,5 €/ m ²	-
Isolation mur	8 à 12 €/ m ²	-	11 €/ m ²	-
Isolation plancher bas	6 à 10 €/m ²	-	7,5 €/ m ²	-
Chaudière à haute performance énergétique	-	de 120 à 575 €	Appartement	Maison
			170 €	390 €
PAC air/eau, eau/eau ou hybride	250 € à 950 € de 2 500 à 5 000 € de 4 000 à 5 000 €	-	350 € ou 630 € de 2 500 à 4 000 €	620 € ou 1 200 € de 2 500 à 4 000 €
			-	-
PAC air/air	2 à 6 €/ m ²	-	-	-
Chauffe eau thermodynamique	60 à 120 €	-	-	-
Solaire thermique	90 à 170 € de 2 500 à 5 000 € de 4 000 à 5 000 €	-	-	-
Appareil indépendant de chauffage au bois	50 à 200 € 500 à 800 €	-	-	-
Radiateur électrique	de 8 à 12 €/ u.	-	-	-
Chaudière bois	200 € à 350 € de 2 500 à 4 000 € de 4 000 à 5 000 €	-	960 à 1920€ de 2 500 à 4 000 €	-
Émetteur de chaleur	10 €/ u. ou 1,5 à 2 €/ m ²	-	-	-
Ventilation mécanique	100 à 400 €	-	240 à 560 €	-
Appareil de régulation	25 à 120 €	-	-	-

N.B. : Ces montants sont variables selon la période, l'organisme, le type d'énergie, de logement et sa surface.
 Dans le cadre des dispositifs « Coup de pouce chauffage » et « Coup de boost flou » du Ministère de la Transition écologique et solidaire.